

Note d'orientation de l'Iipe

No. 2

2010

Urgence et reconstruction : l'opportunité de réformer l'éducation et d'innover

Synthèse

Malgré la violence de la guerre et l'instabilité, la réforme et le changement constructif sont souvent possibles dans le secteur de l'éducation pendant et après un conflit. Se fondant sur les résultats de l'ouvrage Opportunities for change: education innovation and reform during and after conflict (Nicolai, Ed. 2009), cette note examine les perspectives de transformation de l'éducation, et présente aux ministères de l'Éducation et autres partenaires les occasions d'innover et de réformer ce secteur. L'ouvrage et la note sont le fruit d'un partenariat entre l'Iipe, l'Amsterdam Institute for Metropolitan and International Development Studies de l'Université d'Amsterdam et le Comité international de secours. Ils sont produits avec le soutien du ministère néerlandais des Affaires étrangères.

Une chance à saisir

Au milieu du chaos de la guerre et de l'instabilité, et pendant la période de reconstruction, le secteur de l'éducation offre d'innombrables possibilités de changement, dont notamment, la création ou le renforcement de l'administration de l'éducation, l'adoption de nouveaux modèles de formation des enseignants, un financement plus transparent et plus favorable aux pauvres, des politiques de scolarisation inclusives et des programmes scolaires qui renforcent les efforts de consolidation de la paix et de réconciliation. Des programmes d'éducation innovants pour les groupes d'enfants et de jeunes marginalisés, ainsi que des mesures pour améliorer la protection et la sécurité des élèves et des enseignants peuvent également être mis en place.

Mais cette période comporte aussi des obstacles. Un nouveau régime peut favoriser le changement politique mais, sans autorité, les pouvoirs publics ne sont pas en position d'engager une réforme. Le public a soif de renouvellement, mais la société civile est souvent dans la confusion et s'oppose au pouvoir en place. La résistance bureaucratique peut être affaiblie, engendrant l'inefficacité de l'administration. Des ressources nouvelles et plus flexibles peuvent être disponibles, mais les flux financiers imprévisibles peuvent rendre difficiles des efforts soutenus.

Les mécanismes pacifiques d'évolution et de développement de l'éducation sont l'idéal, mais les occasions se présentent surtout quand un conflit armé provoque une désorganisation des institutions et perturbe la vie des gens. Cela peut se traduire par une volonté plus grande de réfléchir, d'apporter des changements et de surmonter les obstacles.



Élève donnant libre cours à sa créativité, en Colombie.

©Save the Children/Dan Alder



Vers la transformation

Des études de cas réalisées en Afghanistan, en Afrique du Sud, en Angola, au Cambodge, en Colombie, au Kosovo¹, en Ouganda, au Rwanda, au Sri Lanka et au Sud-Soudan fournissent des exemples spécifiques de changements positifs apportés dans le secteur de l'éducation dans différents contextes de conflit et de reconstruction. Chaque étude s'intéresse aux facteurs qui favorisent – ou freinent – une évolution positive.

Les dimensions du changement

Dans les systèmes éducatifs en proie au conflit, l'évolution peut être radicale ou progressive. L'intensité et l'ampleur des changements intervenus dans la société sont des facteurs importants pour déterminer l'évolution envisageable. Les types de changement qui créent et influent sur le conflit – et donc, sur la reconstruction – peuvent être notamment :

- 1.les changements radicaux ;
- 2.les changements soudains ;
- 3.les changements inattendus ;
- 4.les changements rapides ;
- 5.les changements irréversibles.

Depuis quelques décennies, la réforme de l'éducation est une priorité de plus en plus grande pour les pays développés ou en développement. Une main-d'œuvre éduquée peut améliorer la compétitivité économique internationale ; l'éducation est vitale pour réduire la mortalité infantile et dynamiser la croissance économique.

Or, l'éducation progresse souvent lentement dans les États en proie au conflit ou à d'autres formes de fragilité. Selon les estimations récentes, plus de la moitié des enfants non scolarisés vivent dans des États fragiles et touchés par des conflits, où il est plus difficile d'atteindre les objectifs internationaux tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et ceux de l'Éducation pour tous (EPT).

Renforcer les systèmes

Malgré les effets dévastateurs de la guerre et les défis de la reconstruction, les systèmes éducatifs peuvent faire preuve d'une résilience et d'une capacité de transformation étonnantes. Mais, dans les circonstances les plus dramatiques, les États sont tellement ravagés que même les tâches les plus élémentaires sont difficiles à assurer. En Angola, par exemple, après la signature de l'Accord de paix de 1995, près de trois millions de personnes sont devenues dépendantes de l'approvisionnement du pays en nourriture à cause du délabrement général des infrastructures et des mines antipersonnel. S'ajoutant aux négligences antérieures, les années de conflit avaient totalement affaibli le système éducatif. Les rares statistiques se limitaient, dans le meilleur des cas, aux régions contrôlées par le gouvernement. Le secteur de l'éducation était en outre confronté à la difficulté de devoir fonctionner tant dans les zones sous contrôle de l'État que des rebelles.

Développer très tôt les capacités des structures de planification et de gouvernance permet d'accélérer le redressement du secteur de l'éducation. Dans le Sud-Soudan, un soutien international coordonné au Secrétariat de l'éducation a favorisé la mise en place ultérieure d'un ministère de l'Éducation. La création de ce Secrétariat par le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM), en 2000, a coïncidé avec la reconnaissance du fait qu'environ deux tiers du territoire étaient relativement stables. Bien que n'étant pas une structure étatique officielle, le Secrétariat a rapidement commencé à remplir les fonctions d'une administration d'État. Après l'Accord de paix de 2004, il est devenu le ministère de l'Éducation, dont la préoccupation majeure était l'amélioration de la capacité de gestion de l'éducation ainsi que la mise en œuvre du plan du secteur de l'éducation.

Améliorer l'accès

Les années qui suivent la fin d'un conflit offrent des possibilités considérables d'améliorer l'accès à l'éducation. Au Cambodge, au Rwanda et en Sierra Leone, l'envolée des taux de scolarisation est le fruit d'un regain de confiance en l'avenir. En Afghanistan, après la chute des Talibans, les taux de scolarisation sont passés d'environ 774 000 enfants en 2002 à 6 millions en 2007, soit une hausse de près de 700 %.

Les campagnes qui incitent les jeunes à aller, à revenir ou à rester à l'école ('Back to school', 'go to school' et 'stay in school') tirent précisément parti des possibilités qui s'offrent à la fin des conflits ou lorsque les processus de paix aboutissent. Les campagnes en faveur de l'assiduité scolaire, comme celle menée par le nouveau Gouvernement rwandais en 1994, peuvent réussir à ramener rapidement les enfants à l'école, malgré leur crainte de revoir des lieux qui ont été, dans certains cas, le théâtre de scènes d'horreur.

1. Toute référence au Kosovo dans ce texte, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou de la population, doit être interprétée conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjudice du statut du Kosovo.

Après le conflit, certains États ont annoncé la suppression des droits d'inscription afin d'accélérer l'accès à l'éducation. En Ouganda, cette mesure a permis une envolée des taux de scolarisation de 3,4 millions, en 1996, à 5,7 millions, un an plus tard. L'expérience a toutefois montré qu'une approche plus progressive de la suppression des droits de scolarité permettait de mieux en maîtriser les conséquences en termes de qualité, de mise en œuvre et de corruption.

Sauf exception, dans les situations de conflit et de reconstruction, les perspectives d'éducation sont plus limitées pour les filles que pour les garçons. La question de l'accès des filles et d'autres groupes marginalisés mérite une attention particulière. En Afghanistan, sous le régime des Talibans, des écoles communautaires ont d'abord été créées, sur le plan local, en partie pour permettre aux filles d'aller à l'école. Celles-ci ont été peu à peu intégrées dans le système public, entraînant une réforme nationale. La politique éducative menée après la chute des Talibans a amélioré les possibilités d'accès des filles et les taux de scolarisation en général.

Améliorer la qualité

Les tensions permanentes, l'insuffisance chronique de ressources et les méthodes pédagogiques dépassées détériorent souvent la qualité de l'éducation dans les États en conflit. C'est d'autant plus préoccupant quand l'éducation aggrave les conflits à cause des inégalités d'accès ou du parti pris des programmes scolaires. Au Kosovo, la ségrégation induite dans les années 1990 par le système éducatif serbe est à l'origine de la création d'un système parallèle en langue albanaise, cristallisant les divisions au sein de la société. Au Sri Lanka, des recherches ont montré que les manuels culturellement orientés encourageaient une éducation au service des intérêts de la majorité, entraînant la marginalisation de certains groupes.

Réformer les programmes scolaires à l'issue d'un conflit peut être une occasion extraordinaire – et complexe – d'améliorer la qualité de l'éducation. En 2003, le Rwanda a élaboré un nouveau programme d'histoire. Mais, si le processus parallèle de formation des enseignants a déjà été mis en œuvre, le Gouvernement n'a toujours pas introduit ce programme dans les écoles.

La période de reconstruction permet d'investir dans la formation des enseignants et dans d'autres réformes, comme en atteste le nombre d'ONG qui interviennent directement dans ce domaine pendant les premières années de relative stabilité.

Les normes minimales pour l'éducation en situations d'urgence, de crise chronique et de début de reconstruction du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) introduisent des critères de qualité dans tous leurs indicateurs et recommandations, et touchent des domaines très divers tels que l'enseignement et l'apprentissage, la participation des communautés, l'accès à l'éducation et le contexte d'apprentissage.

Introduire l'innovation

Innover en permanence permet de faire face aux multiples difficultés que rencontrent les systèmes éducatifs, en particulier dans les États en conflit, qui accusent parfois un retard sur le plan éducatif ou économique. Lorsque les innovations réussissent, il est alors possible de les généraliser. Au Kosovo, cela a permis d'actualiser les théories éducatives et d'accorder plus d'importance aux méthodes d'enseignement grâce à diverses initiatives de formation des enseignants.

Le rôle de l'éducation dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix est de plus en plus reconnu. Le Sri Lanka et l'Ouganda ont adopté des approches intégrées qui introduisent l'éducation pour la paix dans les programmes scolaires.

Innover grâce aux programmes d'apprentissage accéléré

Les programmes d'apprentissage accéléré et les programmes de rattrapage sont employés quand les enfants n'ont pas eu accès à la scolarité traditionnelle. En Angola, le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) a mis en place des cours de rattrapage pour les préadolescents ; des cours d'initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul, ainsi que des cours d'aptitude à la vie quotidienne sont dispensés pour les préparer à entrer à l'école primaire. Les enseignants et les inspecteurs ont été formés à la pédagogie interactive et participative, leur permettant ainsi d'intégrer l'éducation nationale, à mesure que les programmes d'urgence s'achevaient.

Faire face aux obstacles

La nature du conflit – intensité de la violence et ampleur de la dévastation – constitue en soi un obstacle majeur à l'innovation et à la réforme de l'éducation. Dans certains pays, les tensions permanentes entre minorités ethniques, les politiques linguistiques qui divisent et des contextes fortement politisés peuvent freiner les progrès et limiter l'évolution positive. Dans ce cas, il est important que des acteurs extérieurs soutiennent l'éducation avec prudence, en veillant à ce que leurs programmes d'aide ne soient pas politisés.

En Colombie, où des enseignants et des élèves ont été la cible de nombreuses attaques, le Gouvernement et d'autres acteurs ont aidé les enseignants à améliorer leur sécurité en faisant appel au système juridique et en les formant sur les questions de droits de l'homme.

Dans les cas de paix imposée ou instable, les possibilités d'évolution de l'éducation ne sont pas limitées uniquement par les menaces manifestes pour la sécurité. En Afrique du Sud, l'adoption d'une politique linguistique qui divise, et son utilisation pour promouvoir la

ségrégation ou la déségrégation illustrent les combats d'un groupe minoritaire autrefois au pouvoir. Par exemple, les écoles où l'enseignement est dispensé en afrikaans subissent une forte pression pour admettre des élèves d'autres groupes sociaux en mettant en place un système bilingue. Bien que la plupart de ces établissements aient peu à peu renoncé à cette exclusivité, certains ont résisté et porté l'affaire devant les tribunaux.

Le manque de ressources humaines et financières suffisantes peut aussi être une cause d'échec, de même qu'une administration incompétente, inefficace ou corrompue. Quand les gouvernements assurent un service minimum (par manque de capacités, de ressources ou d'infrastructures), les conflits armés tendent à se développer et la période de reconstruction à se prolonger, créant ainsi un cercle vicieux, où l'argent est investi dans l'armement au lieu de financer d'autres secteurs tels que l'éducation.

Doter l'éducation d'une base matérielle – manuels en nombre suffisant, bâtiments solides, moyens de transport, communications

Les contextes fortement politisés peuvent freiner les progrès et limiter les possibilités d'évolution positive.



Des enfants participent à un Programme d'apprentissage accéléré en Ouganda
©Save the Children/Teri Pengilley

et salaires corrects pour les enseignants – est tout aussi primordial pour que le système fonctionne. Parfois, les accords de paix s'accompagnent d'une augmentation des ressources, apportant un peu d'oxygène à un système privé de moyens. Mais, trop souvent, les fonds ne se concrétisent pas ou s'épuisent trop rapidement, entraînant des retards. Ce fut le cas, malgré un effort coordonné, du Programme soudanais d'éducation de base, en 2005.

Implications politiques

Sécurité, capacités minimales en matière de gouvernance et consensus politique forment les bases d'une évolution positive et d'une réforme rapide des systèmes éducatifs. La diversité des situations de conflit et leur instabilité font qu'aucune formule ne permet d'identifier ou de saisir les occasions de changement. Certaines implications politiques en faveur d'une évolution positive peuvent toutefois être déduites des études de cas présentées ici.

Allonger la durée de l'aide

Un soutien à long terme et prévisible des donateurs et des agences d'aide est indispensable pour que les changements positifs soient progressifs et durables. Les ministères de l'Éducation doivent inscrire les changements dans le programme général de réformes publiques (fiscales ou autres), car la capacité de mettre en place une réforme est souvent subordonnée à un progrès global. Donateurs et agences doivent soutenir et suivre les programmes dans le temps. Tous les acteurs doivent réfléchir sérieusement aux arbitrages entre qualité, quantité et d'autres facteurs éventuellement nécessaires pour amener les programmes à une échelle supérieure.



Au Soudan, le soutien coordonné au Secrétariat de l'éducation a permis de poser les bases d'un ministère de l'Éducation. ©UNHCR/M. Pearson

Renforcer le développement des capacités

Les ministères et les agences internationales doivent développer les capacités pendant le conflit afin de poser les bases de la reconstruction future. Une fois la paix rétablie, le développement des capacités du personnel et des institutions, tant au niveau central que local, doit devenir la plus grande priorité. L'investissement dans le renforcement des capacités ainsi que dans le développement individuel, organisationnel et institutionnel doit être coordonné (et financé de façon prévisible) entre gouvernements, donateurs et agences internationales. Toute lacune ou absence de planification stratégique conjointe risque de retarder les progrès.

Les changements doivent s'inscrire dans le programme général de réformes publiques.

Introduire l'innovation

Les ministères, les agences internationales et les ONG doivent mettre en place des approches innovantes et répondre aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes dont la scolarité a été interrompue ou qui ont subi un grave traumatisme. Ils doivent élaborer des programmes



Élèves d'une classe, dans un centre d'apprentissage accéléré pour les enfants des rues qui travaillent, à Kunduz (Afghanistan). ©Save the Children/Mats Lingell

Les gouvernements doivent avoir une politique claire lorsqu'ils introduisent des objectifs de prévention des conflits ou de consolidation de la paix dans le secteur de l'éducation.

spéciaux dès les premiers temps de la crise, et adopter une stratégie visant à incorporer des activités pour les enfants marginalisés.

Renforcer les partenariats

Les partenariats doivent faciliter et intégrer un processus cohérent de recherche de consensus au sein de la société, en ne laissant personne à l'écart. Avec les agences internationales, les ONG et les donateurs, les autorités nationales doivent s'efforcer, par le biais de politiques décentralisées appropriées, de combler le fossé entre les changements qui peuvent intervenir aux niveaux national et local. Les pouvoirs publics doivent par conséquent répondre aux demandes des communautés pour leur permettre de se faire entendre.

Prévenir les conflits et consolider la paix

Les gouvernements doivent avoir une politique claire lorsqu'ils introduisent des objectifs de prévention des conflits ou de consolidation de la paix dans le secteur de l'éducation. Les ministères, les agences internationales et les ONG

doivent veiller à ce que ni les programmes, ni les manuels scolaires n'aient un contenu incendiaire. Ils doivent encourager activement la consolidation de la paix. Les nouveaux programmes scolaires peuvent apporter des changements pédagogiques, mettre à jour des contenus, intégrer les compétences de la vie courante, la citoyenneté et l'éducation pour la paix.

Soutenir les enseignants

Pour soutenir les efforts de réforme, les ministères, les agences internationales et les ONG doivent élaborer des politiques de formation reposant sur des méthodes pédagogiques modernes et respectueuses des enfants. Ces politiques doivent encourager activement les efforts de consolidation de la paix et s'accompagner de stratégies refléchies d'affectation ainsi que de principes équitables de rémunération des enseignants (salaires et primes). Les autorités nationales doivent supprimer toute notion de quota – régional ou ethnique – concernant les enseignants et les élèves.

Veiller à la protection des élèves et des enseignants

Les gouvernements et les agences internationales doivent veiller à ce que des dispositions juridiques et des mesures de protection spéciales soient en place pour les enseignants et les élèves, et qu'elles soient respectées par l'application de mesures de répression et par la mise en œuvre d'un système judiciaire. Ils doivent également traiter et attirer l'attention sur certaines infractions particulières, notamment par l'intermédiaire de comités et d'organisations de défense des droits de l'homme, ainsi que par le recours à la Résolution 1612 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Avec les donateurs et les ONG, ils doivent contribuer aux efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités ainsi qu'à des campagnes telles que « schools as zones of peace » (les écoles, lieux de paix).

Quelques recommandations pour la mise en œuvre

Les recommandations présentées dans le tableau ci-dessous ne sont pas exhaustives.

Renforcer les systèmes	Améliorer l'accès à l'éducation
<p>Renforcer l'éducation pendant les situations d'urgence pour poser les bases d'une reconstruction plus dynamique.</p> <p>Pendant la période d'instabilité, viser un changement progressif plus modeste pour préparer une remise à niveau rapide ultérieurement.</p> <p>Identifier les objectifs communs au sein des communautés divisées et éviter de politiser davantage l'éducation.</p> <p>Créer un espace permettant à des partenaires nouveaux et non traditionnels de soutenir l'éducation.</p> <p>Chercher des « ouvertures politiques » qui permettent la collaboration avec les autorités locales, provinciales ou nationales.</p> <p>Tenter d'instaurer des financements et des partenariats plus prévisibles et à plus long terme.</p> <p>Aborder les problèmes de protection dans le cadre de l'éducation, du point de vue local et juridique.</p>	<p>Profiter de l'enthousiasme qui suit la fin des conflits pour développer l'accès à l'éducation, notamment par des campagnes de « retour à l'école ».</p> <p>Examiner les réponses d'urgence et les politiques telles que la suppression des droits de scolarité, du point de vue de leur impact sur les pauvres et de leur viabilité.</p> <p>Examiner les conditions d'enseignement, notamment les questions d'effectifs des classes, de genre et de rémunération des enseignants.</p> <p>Veiller à augmenter à la fois les taux de scolarisation et la qualité de l'éducation.</p> <p>Soutenir, le cas échéant, l'éducation enracinée dans la communauté, afin de développer l'accès des filles et des autres groupes marginalisés.</p> <p>Trouver un juste équilibre entre le souci de justice sociale et d'élargissement de l'accès à l'éducation, et les droits des minorités culturelles.</p> <p>Créer un contexte d'apprentissage sain, y compris par l'élaboration de codes de conduite pour les enseignants/classes.</p>
Améliorer la qualité de l'éducation	Introduire des innovations
<p>Élaborer des programmes coordonnés d'éducation et de formation des enseignants.</p> <p>Associer les instituts de formation des enseignants aux initiatives d'amélioration de la qualité.</p> <p>Veiller à ce que les programmes scolaires soient dépourvus de toute orientation politique et favorisent l'apprentissage, le développement, la citoyenneté et la paix.</p> <p>Inclure l'éducation pour la paix dans le processus général de réconciliation et de consolidation de la paix.</p> <p>Profiter des périodes post-conflit pour aborder l'enseignement de l'histoire de plusieurs points de vue, en développant les capacités de réflexion critique des élèves.</p> <p>Mesurer activement la qualité de l'éducation et partager les résultats avec les communautés.</p> <p>Respecter l'éducation en tant que « territoire neutre » permettant l'apprentissage sans risque de violence.</p>	<p>Encourager l'innovation, la créativité et les méthodes d'éducation alternatives afin de toucher tous les enfants, y compris ceux qui sont marginalisés.</p> <p>Soutenir les modèles d'éducation flexibles, complémentaires qui s'appuient sur des initiatives locales.</p> <p>Instituer des programmes d'apprentissage accéléré et de rattrapage pour ceux qui ont été privés de scolarité, en particulier les enfants plus âgés.</p> <p>Veiller à ce que les nouveaux programmes soient en phase avec l'évolution des dispositions réglementaires de l'État.</p> <p>Travailler avec d'autres acteurs pour défendre l'idée d'une évolution positive et l'adoption de méthodes efficaces.</p> <p>Optimiser toutes les occasions de recherche, de partage des informations et de coopération technique.</p>

Autres publications

Cette série est le fruit d'un partenariat de recherche entre l'IIEP, l'Amsterdam Institute for Metropolitan and International Development Studies de l'Université d'Amsterdam, le Comité international de secours et le ministère néerlandais des Affaires étrangères, d'une part, et l'IIEP et CfBT Education Trust, d'autre part. Ces partenariats ont permis la publication, en 2009, des études suivantes :

Opportunities for change: education innovation and reform during and after conflict

Susan Nicolai (dir. publ.) • 2009 • Prix : 12 €

Cet ouvrage décrit les efforts des autorités éducatives et des agences qui les soutiennent pour saisir les opportunités qui se présentent pendant et après un conflit dans différents contextes.

Certification counts: recognizing the learning attainments of displaced and refugee students

Jackie Kirk (dir. publ.) • 2009 • Prix : 12 €

Se fondant sur des études de cas de divers pays, cet ouvrage présente un vaste cadre conceptuel qui permet d'examiner les questions de validation des acquis des apprenants déplacés et réfugiés.

Rapid response: programming for education needs in emergencies

Jonathan Penson et Kathryn Tomlinson • 2009 • Prix : 12 €

Cet ouvrage étudie en profondeur le développement des réponses éducatives standardisées aux situations d'urgence. Il suggère des solutions pour aller vers des programmes scolaires mieux adaptés aux communautés.

Donors' engagement: supporting education in fragile and conflict-affected states

Laura Brannelly, Susy Ndaruhtse et Carole Rigaud • 2009 • Prix : 12 €

Cet ouvrage passe en revue les engagements politiques et financiers des donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) en faveur de l'éducation dans les États fragiles et en conflit.

Promoting participation: community contributions to education in conflict situations

Joan Sullivan-Owomoyela et Laura Brannelly • 2009 • Prix : 12 €

Cet ouvrage examine le rôle des communautés dans l'offre d'éducation dans les contextes d'urgence et de reconstruction et fait des recommandations pour s'assurer que les communautés sont au centre des dimensions sociales et culturelles des activités éducatives.

Alternative education: filling the gap in emergency and post-conflict situations

Pamela Baxter et Lynne Bethke • 2009 • Prix : 12 €

Cet ouvrage examine certains programmes d'éducation alternative en situation d'urgence et post-conflit.

Contact information

Cette Note d'orientation a été rédigée par Susan Nicolai. Pour plus d'information sur ces publications et sur les projets de l'IIEP concernant « Éducation en situations d'urgence et de reconstruction », contacter Lyndsay Bird: l.bird@iiep.unesco.org

IIEP-UNESCO
7-9 rue Eugène Delacroix
75016 Paris, France
Tél. : +33 1 45 03 77 00
Fax : +33 1 40 72 83 66
Email : info@iiep.unesco.org
www.iiep.unesco.org

Les appellations employées dans ce volume et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO ou de l'IIEP aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

© UNESCO 2010
iiep/web/doc/2014/13



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Institut international de
planification de l'éducation